

Le plus grand nombre de nos réformateurs même les plus sérieux et les plus sincères pourraient peut-être sans fausse humilité faire la confession de M. Chauveau. Cela vaudrait mieux que de crier inutilement contre le mal quand on n'y connaît aucun remède—si ce n'est peut-être un remède pire que le mal. Qu'on les réunisse en convention et qu'on les entende sur le seul sujet de l'instruction primaire dans la Province de Québec. Nous craignons fort, s'ils sont sérieux et s'ils veulent être sincères qu'ils ne se déclarent insuffisamment renseignés pour proposer un remède efficace et pratique au mal dont elle souffre. En attendant qu'ils l'aient trouvé nous ne sommes pas pressés d'en appliquer d'autres, qu'on nous propose, parcequ'au lieu de guérir le mal ils ne feraient que l'aggraver en dépréciant injustement et en vexant sans cause sérieuse les maîtres et maitresses qui tiennent nos meilleures écoles, et auxquels nous sommes redevables de bien des progrès accomplis jusqu'à ce jour.

FR. D. GONTHIER,
des fr. prêche.

(La fin prochainement.)

L'ASSOMPTION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.



Le quatrième mystère glorieux du Rosaire nous met en présence de Marie achevant sa carrière par la plus douce de toutes les morts et trois jours après, montant au ciel avec son corps ressuscité.

“ Les apôtres persévéraient tous unanimement dans “ la prière, de concert avec les saintes femmes et avec Marie, Mère de Jésus ” (1).

Tel est le dernier mot de nos Livres saints sur la Vierge bénie ; telle est la fin des trop rares passages où son nom est mentionné ; mais, par une juste compensation, ce titre qui lui est décerné “ Marie, Mère de Jésus ” est son attribut le plus glorieux en même temps que le plus cher à son cœur. Il rappelle à tous sa plus haute prérogative et il mérite ainsi d'être apposé, comme un sceau

(1) Actes des Apôtres, chapitre premier, verset 14.